

[Text]

their internal audit process. That should be reviewed and cured.

We have trouble pinpointing accountability for the planning and controlling of the international trade program, and we think there are a number of weaknesses in the immigration program. We have received a letter from the deputy minister on that point and he is concerned that possibly this audit was carried out in an environment which was in a state of flux, with two significant organizational changes going on.

In Chapter 15 we bring to Parliament's attention that we have been unable to obtain documentation from Energy, Mines and Resources on whether due regard for economy was demonstrated and value for money was achieved in the government's \$1.7 billion acquisition of Petrofina Canada. We comment in paragraph 15.3 that EMR did not exercise adequate management controls over its agents involved in the delivery of four major energy programs with the 1981-82 payments of \$285.3 million to provide assurance that provisions of agency agreements were complied with and program objectives met.

In Paragraph 15.4 we comment that CIDA did not exercise adequate financial controls over its substantial advances to contractors and suppliers. There was \$68 million outstanding at March 31, 1982.

A small item, in dollars, but no less important, the fraudulent payments in Haiti—\$136,000 were identified as fraudulent after CIDA had spent \$22 million on this project in Haiti.

We raise an issue that DPW has failed to recover \$61 million of occupancy cost from the Canada Post Corporation after the corporation became a Crown corp and before its year end at March 31, and when the Canada Post financial statements will have come in, no occupancy cost will be shown there. But next year there will. This has been corrected; but we are not aware why the bill did not go through last year. It has quite an impact on the deficit of the postal corporation when \$61 million is not included.

We are concerned about a matter out in British Columbia, a provincial revolving fund where, in the beginning of 1983, certain amounts due to Canada under the DREE agreement there, will be deposited in and disbursed directly from this revolving fund which we think sets a dangerous precedent by permitting federal funds to be spent without parliamentary scrutiny. We note that DREE paid an industrial incentive of \$2.7 million to an applicant who is in default to its banker, but a few days later the bank seized the applicant's assets, including the \$2.7 million, and the company was closed. In two

[Translation]

service d'inspection. Il semble y avoir chevauchement des responsabilités avec le processus de vérification interne. Ce problème devrait être réglé.

Nous avons du mal à déterminer qui doit rendre des compte de la planification du contrôle du programme de commerce international. Nous croyons que le programme d'immigration comporte également quelques points faibles. Nous avons à ce sujet reçu une lettre du sous-ministre indiquant que cette vérification avait pu coïncider avec une réorganisation de deux secteurs importants.

Au chapitre 15, nous attirons l'attention du Parlement sur le fait que nous n'avons pu obtenir du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources la documentation nous permettant de déterminer s'il y avait eu respect des principes d'économie et optimisation des ressources dans le cas de l'acquisition de Petrofina Canada par le gouvernement au coût de 1.7 milliard de dollars. Au paragraphe 15,3, nous disons que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pas usé de contrôle financier satisfaisant pour des paiements d'une valeur totale de 285.3 millions de dollars effectués dans le cadre de quatre programmes énergétiques importants. Il n'a pas exercé de contrôle satisfaisant sur ses mandataires en vue de s'assurer que les ententes étaient respectées et que les objectifs des programmes étaient atteints.

Au paragraphe 15.4, nous relevons que l'ACDI n'a pas exercé de contrôle financier suffisant sur les avances consenties aux entrepreneurs et aux fournisseurs. Il y avait 68.4 millions de dollars en circulation le 31 mars 1982.

Un cas pas tellement important pour ce qui est du montant impliqué, mais quand même digne d'être relevé, c'est celui des paiements frauduleux à Haiti. Sur un montant de 22 millions de dollars dépensé par l'ACDI relativement à un projet à Haïti, \$136,000 en paiements frauduleux ont été identifiés.

Par ailleurs nous signalons que le ministère des Travaux publics n'a pas pris de mesures pour recouvrer 61 millions de dollars en coûts d'entretien de la Société canadienne des postes lorsque celle-ci a été constituée en société de la Couronne. Il aurait dû le faire avant la fin de son année financière le 31 mars. Lorsque les comptes de la Société canadienne des postes seront soumis, il n'y figurera pas de coûts d'entretien. L'an prochain, ils seront indiqués. Un correctif a été apporté. Il reste que nous ne comprenons pas pourquoi le projet de loi n'a pas été adopté l'année dernière. Le fait de ne pas inclure un montant de 61 millions de dollars a des répercussions considérables sur le déficit de la Société des postes.

Nous sommes préoccupés par le fait qu'en Colombie-Britannique des sommes dues au gouvernement fédéral aux termes des accords du MEER vont être déposées dans un fond de roulement puis distribuées directement, au début de 1983, ce qui établit un précédent dangereux puisque l'on permet que des fonds fédéraux soient dépensés sans contrôle du Parlement. Nous notons que le MEER a versé, à titre de stimulant industriel, 2,7 millions de dollars à un débiteur en difficulté auprès de sa banque, qui a, quelques jours plus tard, bloqué tous ses avoirs, y compris les 2,7 millions de dollars, tandis que